

**Zones urbaines**

- Udép - Centre dense avec qualité patrimoniale
- Udép - Centre dense avec qualité patrimoniale
- UR - Équipements et équipements
- UC - Résidentiel
- UE - Activités économiques
- UEC - Activités artisanales ou commerciales
- URP - Équipements publics

**Zones agricoles**

- A - Agricole
- Ah - Habillé
- Abp - Habillage imposable (pour information)
- Apép - Pastoral
- Abv - Trame verte et bleue

**Zones naturelles**

- N - Naturels
- Nbv - Trame verte et bleue

**Zones à urbaniser**

- ZAU - Fermée - Dominante habitat

**Prescriptions réglementaires**

- Élément de paysage pour des motifs d'ordre écologique (figuré ponctuel)
- Bâtiments autorisés à changer de destination
- Élément de paysage pour des motifs d'ordre écologique (figuré linéaire)
- Linéaire commercial portuaire
- Espace boisé classé
- Élément de paysage pour des motifs d'ordre écologique (figuré surfacique)
- Emploiement classé
- Secteur avec orientation d'aménagement et de programmation

**Risques naturels**

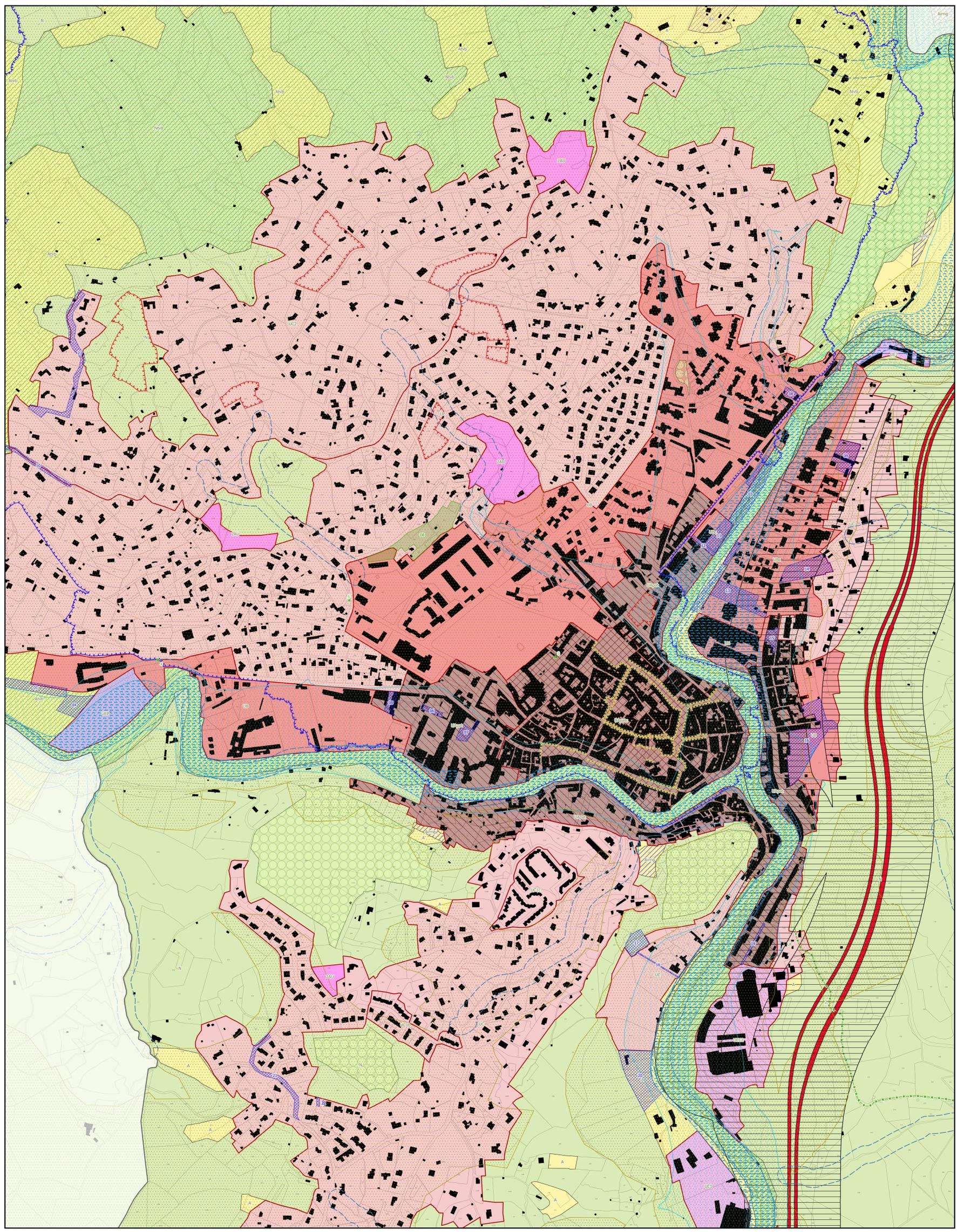
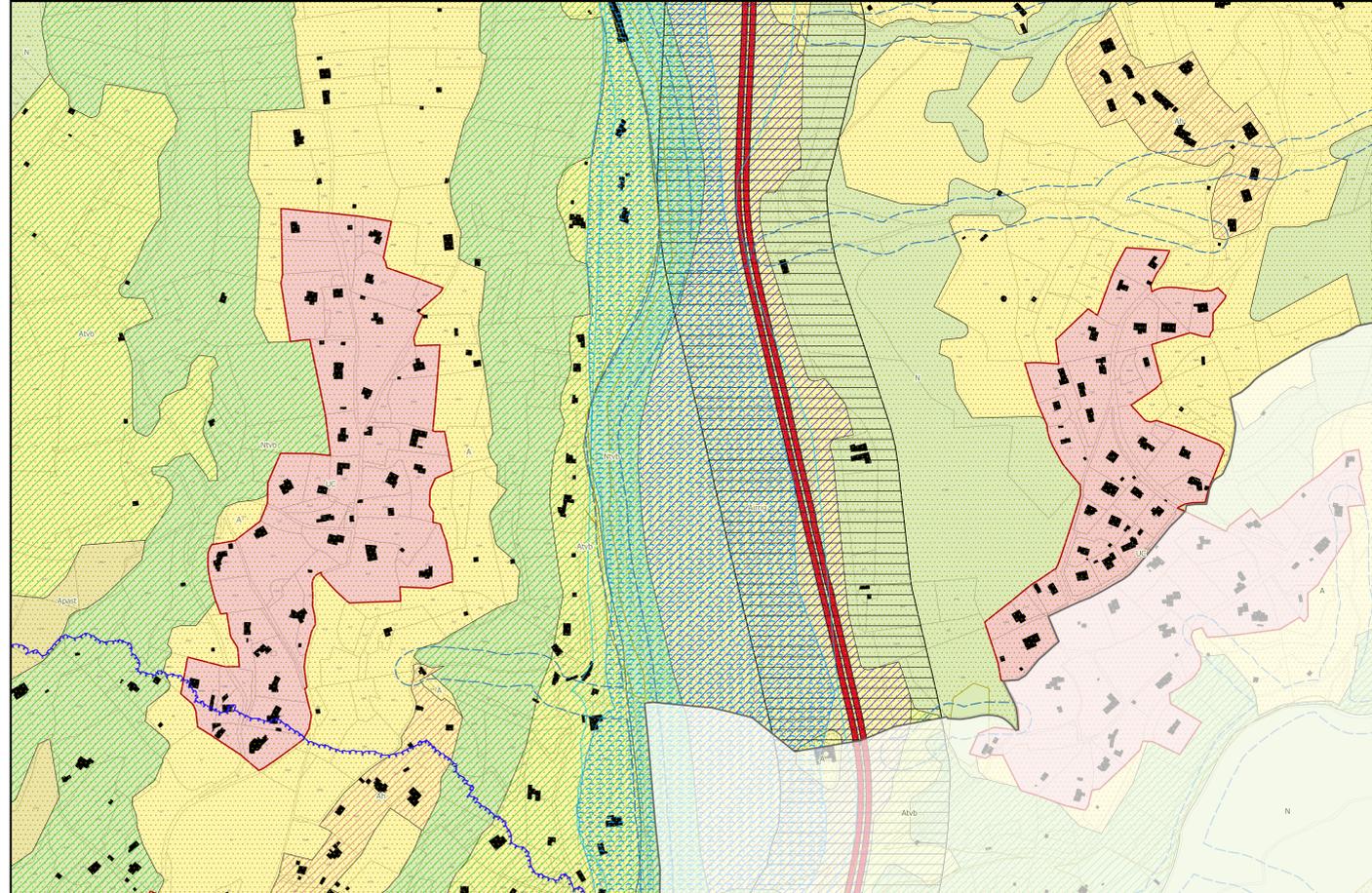
- Empire d'un PPR (import à titre indicatif)
- Empire d'un PPR (import à titre indicatif)
- Empire de falles des zones inondables (import à titre indicatif)
- Reculs de 20 mètres de part et d'autre de l'axe des cours d'eau (import à titre indicatif)
- Secteurs de risques graves par rassemblement
- Secteur de risques importants par rassemblement

**Autres**

- Rue
- Parcelle
- ACS
- Bande de recul applicable en dehors des espaces urbanisés au titre de l'article L111-4 du code de l'urbanisme

**Liste des emplacements réservés**

Numéro	Libellé de l'emplacement réservé	Bénéficiaire	Superficie
01	ER - D35 - 10m de part et d'autre de l'axe RD35	CD34	6472 m <sup>2</sup>
02	ER - D34b - 10m de part et d'autre de l'axe RD34b	CD34	13689 m <sup>2</sup>
03	ER - Entretien des berges et lutte contre les espèces invasives	OCLL	7069 m <sup>2</sup>
04	ER - Stationnement	Commune	2466 m <sup>2</sup>
05	ER - Voies	Commune	927 m <sup>2</sup>
06	ER - Construction d'un internat lycée	Commune	328 m <sup>2</sup>
07	ER - Stationnement	Commune	1081 m <sup>2</sup>
08	ER - Aménagement de carrefour	Commune	603 m <sup>2</sup>
09	ER - Équipement public	Commune	3136 m <sup>2</sup>
10	ER - Élargissement de voie	Commune	2231 m <sup>2</sup>
11	ER - Stationnement	Commune	2183 m <sup>2</sup>
12	ER - Cheminement piéton accès aux berges	Commune	494 m <sup>2</sup>
13	ER - Stationnement	Commune	7062 m <sup>2</sup>
14	ER - Logement	Commune	4202 m <sup>2</sup>
15	ER - Espace public - Commune de Lodève	Commune	924 m <sup>2</sup>
16	ER - Voies, PEM et logement	Commune	8880 m <sup>2</sup>
17	ER - Extension et stationnement cimetière - Commune de Lodève	Commune	1951 m <sup>2</sup>
18	ER - Élargissement voie d'accès au cimetière	Commune	243 m <sup>2</sup>
19	ER - Mobilités actives	Commune	499 m <sup>2</sup>
20	ER - Extension sud cimetière de Lodève	Commune	7336 m <sup>2</sup>
21	ER - Élargissement de voie	Commune	2316 m <sup>2</sup>
22	ER - Ville de Lodève - Accès secteur Bébézic	Commune	117 m <sup>2</sup>
23	ER - Élargissement de voie	Commune	4789 m <sup>2</sup>
24	ER - Extension et aménagements piste technique	Commune	9363 m <sup>2</sup>
25	ER - Extension cimetière - Commune de Lodève	Commune	8447 m <sup>2</sup>



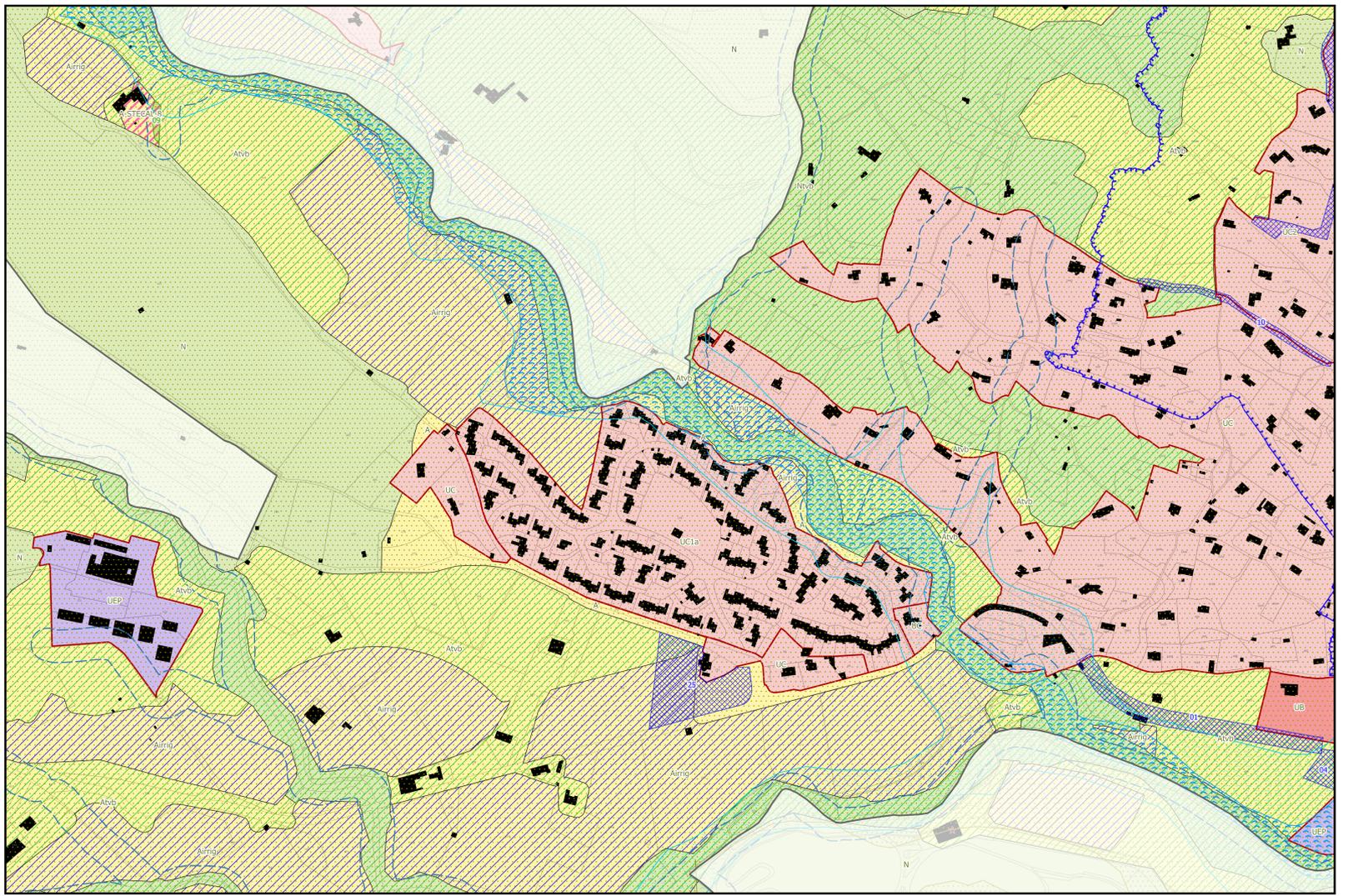
**Lodève**

- Zones urbaines**
- UB - Immeubles et équipements
  - UC - Résidentiel
  - UE - Activités économiques
  - UEC - Activités artisanales ou commerciales
  - UEP - Équipements publics
- Zones agricoles**
- A - Agricole
  - Airr - Potentiellement irrigable (pour information)
  - Avvb - Trame verte et bleue
  - ASTECAL - Secteur de taille et de capacité d'accueil limités
- Zones naturelles**
- N - Naturelle
  - Nf - Naturelle forestière
  - Ni - Loisirs
  - Nvb - Trame verte et bleue

- Prescriptions réglementaires**
- ★ - Élément de paysage pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (figuré ponctuel)
  - \*— - Élément de paysage pour des motifs d'ordre écologique (figuré linéaire)
  - - Espaces bois classés
  - - Élément de paysage pour des motifs d'ordre écologique (figuré surfactique)
  - - Emplacement réservé

- Risques naturels**
- - Emprise d'un PPR (report à titre indicatif)
  - - Emprise d'un PPRnt (report à titre indicatif)
  - - Emprise de l'Atlas des zones inondables (report à titre indicatif)
  - - Reculs de 20 mètres de part et d'autre de l'axe des cours d'eau (report à titre indicatif)
  - - Secteur de risques importants par ruissellement

- - Bâti
- - Parcelle
- - AVS
- - Bande de recul applicable en dehors des espaces urbanisés au titre de l'article L111-6 du code de l'urbanisme



**Liste des emplacements réservés**

Numéro	Libellé de l'emplacement réservé	Bénéficiaire	Superficie
01	ER - D35 - 10m de part et d'autre de l'axe RD35	CD34	6472 m²
02	ER - D148 - 10m de part et d'autre de l'axe RD148	CD34	12689 m²
03	ER - Entretien des berges et lutte contre les espèces invasives	CCLL	7069 m²
04	ER - Stationnement	Commune	2466 m²
05	ER - Voies	Commune	927 m²
06	ER - Construction d'un internat lycée	Commune	528 m²
07	ER - Stationnement	Commune	1081 m²
08	ER - Aménagement de carrefour	Commune	602 m²
09	ER - Equipement public	Commune	3136 m²
10	ER - Elargissement de voie	Commune	2231 m²
11	ER - Stationnement	Commune	2103 m²
12	ER - Cheminement piéton accès aux berges	Commune	494 m²
13	ER - Stationnement	Commune	7062 m²
14	ER - Logement	Commune	4202 m²
15	ER - Espace public - Commune de Lodève	Commune	954 m²
16	ER - Voies, PEM et logement	Commune	8880 m²
17	ER - Extension et stationnement cimetière - Commune de Lodève	Commune	1951 m²
18	ER - Elargissement voie d'accès au cimetière	Commune	243 m²
19	ER - Mobilités actives	Commune	499 m²
20	ER - Extension sud cimetière de Lodève	Commune	7336 m²
21	ER - Elargissement de voie	Commune	2316 m²
22	ER - Ville de Lodève - Accès secteur Belbèze	Commune	117 m²
23	ER - Elargissement de voie	Commune	4789 m²
24	ER - Extension et aménagements pôle technique	Commune	9263 m²
25	ER - Extension cimetière - Commune de Lodève	Commune	8447 m²

